
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2022
Régulièrement convoqué le 04 novembre 2022

Le 14 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

Présents (es) : Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Éric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Laurent CHAUVEAU, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENOVAR, M. Chérif HEROUM, Mme Pauline CABANE : Adjoints au Maire. M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Jacques ROCCI, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Florence VINENT, Mme Vanessa VIAU, Mme Sandrine MAGNETTE, M. Vincent PERROUX, M. Julien DECORTE, M. Jérôme BEAUTHÉAC, M. Karim OUMEDDOUR, M. Dorian PLUMEL, M. Christophe ROISSAC, Mme Aurore DESRAYAUD, M. Karim BENSID-AHMED, Mme Cécile GILLET, M. Laurent MILAZZO, Mme Françoise CAPMAL, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

Pouvoirs : Mme Sylvie VERCHÈRE (pouvoir Mme Vanessa VIAU), Mme Danièle JALAT (pouvoir Mme Marie-Christine MAGNANON), Mme Catherine MATSAERT (pouvoir Mme Florence VINENT), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION (pouvoir Mme Pauline CABANE), M. Nicolas DELOLY (pouvoir M. Philippe LHOTTELLIER), M. Laurent LANFRAY (pouvoir Mme Patricia BRUNEL-MAILLET)

Absent(e)s ou excusé(e)s : Mme Demet YEDILI, M. Jean-Frédéric FABERT, M. François COUTOS-THEVENOT

Secrétaire de Séance : Mme Aurore DESRAYAUD

3.00 - DÉNOMINATION DE VOIES ET D'ESPACES PUBLICS

Madame Marie-Christine MAGNANON, 1^{ère} Adjointe au Maire, Rapporteur, expose à l'assemblée :

Le Conseil municipal est appelé à procéder à la dénomination des espaces publics et des voies nouvellement créés ou pas encore nommés. Ces dénominations s'appliquent également aux giratoires.

La commission en charge de cette question a défini des principes directeurs pour les 39 giratoires sur 66 qui restent à dénommer :

- Une logique de zones permettant d'avoir une même thématique pour les giratoires situés dans un même secteur ainsi qu'une appellation en cohérence avec certains lieux.
- Une féminisation au nom de la parité et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La mise à l'honneur des personnalités locales connues pour leur implication dans la vie communale ou pour leur action artistique, littéraire, scientifique, politique ou de résistance et de courage.

La famille du Docteur GOALARD a sollicité la dénomination d'un espace public à son nom et cette demande a été relayée par des anciens employés du docteur.

Le Docteur Yves GOALARD, né à Méze le 13/02/1934 et décédé à Montélimar le 14/03/2017, était une personnalité montilienne qui a fondé la clinique Kennedy mais qui s'est aussi pleinement impliqué dans la vie montilienne.

Extrait de la préface ALDE sur la collection du Docteur Yves Goalard – 6 octobre 2017 :

« Yves Goalard était médecin, philanthrope, féru d'art et d'histoire. Chirurgien de talent, il soignait ses patients avec une attention et une humanité sans borne. Son exceptionnelle qualité d'écoute, son intuition, sa bonté étaient connues de tous et lui valaient l'admiration et l'affection de ses malades. Sa réputation allait bien au-delà de Montélimar, sa ville d'adoption.

Cet engagement pour les autres, prolongé par l'action politique, a mobilisé une grande part de sa vie d'homme actif, lui laissant bien souvent peu de temps pour lui-même et ses proches. Mais il était animé d'une autre passion, pendant de son humanisme : ses collections d'art puisant aux sources de la civilisation européenne, qu'il développait patiemment, célébrant joyeusement chaque nouvelle acquisition.

Curieux de tout, collectionneur insatiable, il développe dès les années 60 un intérêt pour les monnaies anciennes, principalement grecques et romaines. Il perçoit dans ces pièces bien plus qu'un miroitant vestige du négoce antique : une ponctuation des siècles, l'essence du génie des hommes... (...). Après la médecine, sa vie publique et sa famille, ces collections étaient le meilleur de lui-même : le message éloquent de son humanité profonde ; une déclaration d'amour pour la culture antique à partager avec tous les amoureux de l'art, tous les curieux d'histoire. »

Il est ainsi proposé de dénommer le giratoire situé à proximité de la clinique Kennedy à l'intersection de l'avenue du Teil, du Docteur Pinel et de la rue Jean-Baptiste Lully, **Rond-Point Docteur Yves GOALARD 1934-2017.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21, L.2212-1 et L.2212-2,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994,

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DÉCIDE :

- **DE DÉNOMMER** le giratoire suivant, selon les modalités susmentionnées : **Rond-Point Docteur Yves GOALARD 1934-2017,**

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,

Suivent les signatures.

POUR EXPEDITION CONFORME

Fait en Mairie, le 15 novembre 2022

Le Maire,
Julien CORNILLET



La secrétaire de séance
Aurore DESRAYAUD

